

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

Séance du 12 Février 2024

DÉLIBÉRATION N°DEL2024-03  
ADHÉSION D'UNE NOUVELLE COMMUNE AU SDIC 23

L'an deux mille vingt-quatre le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le deux février, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE, FRAPPAT  
M. LASNIER, BOUCHET, BATHIER.

Étaient absentes excusées : Mmes. RAPINAT Claire, FEL Annie, DUPONTEY Marie-Ange.

Secrétaire de séance : M. FRAPPAT Olivier

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n°2023-11/04 adoptée lors de la réunion du comité Syndical du SDIC 23 en date du 30 novembre 2023 acceptant l'adhésion de la commune suivante :

- FRANSECHES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte l'adhésion au SDIC 23 de la commune de Fransèches.

|             |    |
|-------------|----|
| Membres     | 10 |
| Présents    | 07 |
| Représentés | 00 |
| Votants     | 07 |
| Exprimés    | 07 |
| Oui         | 07 |
| Non         | 00 |

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 15 février 2024

Le Bourg d'Hem, le 15 février 2024  
Le Maire  
Robert DESCHAMPS

*Affiché le 15 février 2024*



The image shows a circular official stamp of the Mairie de Bourg d'Hem, with the text 'MAIRIE de BOURG d'HEM' and '23220' visible. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Deschamps'.